



Strasbourg

1<sup>er</sup> semestre

2022



## Quoi de neuf pour le MIAMSI au Conseil de l'Europe ?

### La Conférence des OING

La Conférence des OING s'est réunie les 5 et 6 avril dernier à Strasbourg dans une configuration hybride... Les membres de l'équipe qui représente le MIAMSI y ont participé en présentiel (Daniel Guéry et Jean-Pierre Demange) ou via leur écran d'ordinateur (Minette de Romémont, et Jean-Michel Strub).

Cette session a été marquée par la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

#### 1. Intervention de M. Viktor Nikitiuk, Représentant Permanent Adjoint de l'Ukraine :

M. Nikitiuk, Représentant Permanent **Adjoint** de l'Ukraine intervient après 41 jours de guerre. « Même si la région de Kiev a été libérée cela a permis de voir l'atrocité des violences commises contre les populations ; un chef de village et sa famille ont été assassinés, 410 corps de civils sont en train d'être examinés à Boucha. L'armée russe a massacré, torturé des centaines de civils ».

Il n'y a pas de garantie des droits humains, de la dignité ; nous sommes ravis de l'arrivée des représentants de « Human Watch ».

#### 2. Echanges avec M. Daniel Popescu, Direction Générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

Le rapport sur l'état de la démocratie note une **dégradation du respect de la démocratie par certains états membres, ce sont des signes inquiétants.**

Quel impact va avoir l'exclusion de la Russie du Conseil de l'Europe ? Elle ne peut plus faire partie de certaines conventions. Cela va aussi poser des problèmes financiers. Il y a 18000 procès déposés par les citoyens russes contre la Russie ; toutes ces plaintes posées avant le 16 mars seront étudiées (en 2025).

Quelles relations avoir, garder, avec la Russie et la Biélorussie ?

Le président de la Conférence indique les actions faites pour plus de démocratie :

- **lettre au parlement polonais** contre la loi interdisant l'intervention des associations dans les écoles,
- **révision de la charte sociale européenne.**
  - Lutte contre le glissement vers les régimes autoritaires, alors que nous pensons que toutes les sociétés allaient évoluer vers la démocratie.

### Rapport des différents Comités de la Conférence des OING

<https://www.coe.int/fr/web/ingo/committees>

#### 1. Les Comités auxquels participent le MIAMSI-Europe

Comité « Actions pour les Droits Sociaux »

##### 1.1. Table ronde : **Comment garantir le respect des droits économiques et sociaux en temps de guerre et d'affaiblissement du multilatéralisme :**

Madame Irina Maewska : Caritas Ukraine fournit beaucoup d'aide humanitaire aux millions de personnes déplacées ; **tous les états membres doivent apporter la même protection aux réfugiés ukrainiens ;**

Madame Anna Wszelaczynska (Pologne) Indique combien la situation est complexe. Il n'y a pas de structure pour l'accueil des 2,4 millions d'ukrainiens à ce jour. Il s'agit d'aide humanitaire, il faut des logements... Les services sociaux sont démantelés dans une Pologne qui n'a aucune expérience dans l'accueil des réfugiés.

Anna Rurka présidente du Comité, ouvre la réflexion sur l'accueil des réfugiés.

- **Les mêmes règles doivent s'appliquer dans tous les pays afin que les Ukrainiens ne soient pas un fardeau pour les sociétés qui les accueillent.**
- Il faut développer la protection juridique, entre autres **contre la traite des femmes et des enfants.**  
Comment faire avec **les enfants qui n'ont pas de certificats de naissance ?**
  - **Les Ukrainiens sont fiers de leur pays, ils aident ceux qui sont dans le besoin.**  
**80% du travail est fait par les ONG et les bénévoles.**

## 1.2 Rapport du Comité Action pour les droits sociaux

Voir sur les site <https://www.coe.int/fr/web/ingo/action-for-social-rights>

- Organisation d'un Webinaire les 29 mars et 14 juin sur la charte sociale.
- Création d'un outil de suivi des violations des droits sociaux pour **faciliter le dépôt des réclamations collectives.** Entente entre le comité et une unité de recherche de l'université de Strasbourg sur les droits sociaux.
- Prise de position de la Conférence sur le processus de **révision de la Charte Sociale européenne**  
<https://rm.coe.int/cads-charte-sociale-position-coing-120821-fr/1680a4e7eb>
- Célébration du 18 octobre 2021, sur le parvis du Conseil de l'Europe, et webinaire avec des acteurs sur le terrain (journée de **l'éradication de la pauvreté**) à laquelle **le MIAMSI a participé.**

### Comité « Dialogue Interreligieux et inter-convictionnel »

La liberté de religion, le vivre ensemble dans la diversité sont plutôt en déclin... le dialogue doit être mis en œuvre pour le respect de la personne dans une égale dignité.

#### **Quelles valeurs de base ?**

Le caractère singulier de chaque personne : développement de l'empathie.

Apprendre les uns des autres... pour un vivre ensemble de qualité.

Fondé sur les trois objectifs du CoE (démocratie-droits de l'homme-état de droit). Pour une coexistence pacifique et juste...

Ce qui a été fait :

Présentation du projet SASCE : sécurité autour des lieux de culte

Présentation du Comité à l'unité du dialogue interculturel du groupe PPE du Parlement Européen

Webinaire sur la reconnaissance de l'identité.

**Projet :** échange et diffusion de bonnes pratiques du respect des différences pour vivre de façon pacifique dans la différence.

**Jan Gustav STRANDENAES**, Conseiller auprès du Forum des Parties Prenantes en matière de gouvernance et de politique environnementale (Norvège) : travaille pour un réseau global de l'environnement.

**Rappel de l'existence, depuis 50 ans, de la conférence de Stockholm** qui développait le concept **d'environnement humain**. Il ne faut pas être pessimiste mais positif. Il faut déjà mettre en œuvre les plans existants, aller de l'avant de manière plus durable. Nous avons avancé mais pas suffisamment.

**Leida RINJHOUT**, également conseillère de haut niveau au sein de la Plateforme des Parties Prenantes, insiste pour que la société civile soit associée à la mise en œuvre des conventions internationales ;

La [Déclaration de Stockholm](#) a placé les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'indivis mondial (l'air, l'eau, les océans) et le bien-être des peuples dans le monde entier. Elle contient 26 principes.

Le [Plan d'action](#) contient, quant à lui, trois grandes catégories :

- a) Programme mondial d'évaluation de l'environnement (plan vigie) ;
- b) Activités de gestion de l'environnement ;
- c) Mesures internationales visant à étayer les activités d'évaluation et de gestion menées aux niveaux national et international. De plus, ces catégories se déclinent en 109 recommandations émises.

### **1 Intervention liminaire d'Andriy Sadovyj, Maire de Lviv, Ukraine**

*« Vous pouvez imaginer les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Le monde entier a pris connaissance des massacres de Boutcha. Il s'agit de centaines, de centaines et de centaines de personnes innocentes qui ont été assassinées.../... aujourd'hui nous accueillons 200 000 personnes qui viennent d'autres villes, qui fuient les bombardements, les missiles. Nous leur offrons un abri. Aujourd'hui la ville de Lviv a un million d'habitants et nous sommes presque en train de construire une autre ville.../... Je souhaite vivement aujourd'hui que l'Union Européenne et toutes les institutions européennes aient le courage de dire la vérité. Je souhaite qu'elles aient la sagesse de prendre de bonnes décisions. L'Ukraine lutte pour la liberté, l'indépendance du monde Européen et aujourd'hui il faut choisir son camp : l'argent ou la liberté. Nous, Ukrainiens, avons choisi la liberté.*

*L'Ukraine aujourd'hui vous montre que nous sommes des êtres humains par opposition à ceux qui nous tuent et nous torturent. Je vous demande à tous d'être du côté de l'Ukraine : il faut que la victoire soit grande, la victoire de David qui a été attaqué par Goliath, gloire à l'Europe au Conseil de l'Europe et à l'Ukraine ».*

**2. Intervention de Mme Anna Mazur, réfugiée Ukrainienne** qui a fait part de son parcours de réfugiée depuis la fuite de son pays avec sa mère et son fils, le 6 mars dernier. Son discours a été très émouvant.

*Le 6 mars j'ai mis toute ma vie et la vie de mon fils dans une valise. Mon mari nous a emmené à la frontière, nous avons traversé la frontière avec ma maman ; nous avons fermé nos yeux et nous avons commencé cette course vers l'avant. Il faisait noir, c'était la nuit, nous avons traversé la frontière, il nous a fallu 6-7h. À la frontière des gardes frontaliers nous ont donné un thé chaud, des couvertures, c'était des personnes très aimables, très gentilles qui nous ont accueillis. A ce stade tout ce qu'on veut, tous, c'est retrouver nos maisons, en espérant qu'elles soient encore là. »*

Elle termine son intervention par un appel à l'aide envers la communauté politique du conseil de l'Europe :

**« Je vous en supplie, écoutez-moi. Je ne sais pas comment vous convaincre, il faut faire quelque chose. Les armes qu'on nous envoie ce n'est pas assez ».**

### 3. Présentation des travaux du Comité des droits des personnes migrantes :

3.1 Rappel du Communiqué sur la situation en Ukraine fait le 10 mars au nom de la Conférence (<https://rm.coe.int/communiqué-ukraine-migration-refugees-09-03-2022/1680a5c5e7>)

3.2 Intervention de **Mme Leyla Kayacik**, Rapporteur spécial du Secrétaire général sur les migrations

*« La crise ukrainienne a pour conséquence un afflux majeur d'immigrés, le plus important depuis la seconde guerre mondiale. Mais il ne faut pas oublier les autres réfugiés.*

*Nos préoccupations sont les vôtres. Recommandation sur la tutelle des mineurs non accompagnés, protection des femmes et des filles migrantes, textes importants qui doivent être traduits en actions concrètes et là, nous avons besoin de votre concours, vous les OING.*

*La question de la criminalisation des ONG est aussi importante sur la question des droits humains. Comment distinguer un passeur bénévole d'un passeur mafieux, il faut des normes précises.*

*L'accès à l'éducation et au marché du travail, l'intégration des réfugiés dans les pays d'accueil sont importants ». (extraits de son intervention).*

3.4 Intervention de **Mme Tatiana Termacic**, Cheffe du Secrétariat de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE

**Mme Termacic** se félicite de pouvoir compter sur la Conférence des OING pour préparer les rapport de la commission des Parlementaires comme celui sur les **droits et obligations des ONG venant en aide aux réfugiés et aux migrants en Europe**. Après l'agression de l'Ukraine par la Russie, ces recommandations sont d'autant plus urgentes et pertinentes.

D'autres rapports sont en cours de préparation et la commission est ouverte à tout échange de vues des ONGS travaillant sur différents aspects comme le logement, l'éducation, l'emploi, l'intégration sociale, culturelle et politique etc.

*« Le questionnaire du Comité Migration a mis en avant tous les obstacles qui interviennent dans les problématiques migratoires. Selon l'APCE, la législation et la pratique des États membres doivent être conformes aux normes du Conseil de l'Europe. Les États membres ne devraient pas exercer de discriminations à l'encontre des ONG étrangères qui apportent une aide humanitaire aux réfugiés et aux migrants sur leur territoire, ni imposer de restrictions au financement étranger du travail humanitaire effectué par les ONG nationales ».*

3.5 Retour sur le questionnaire envoyé aux OING de la Conférence sur leur implication / migration

Le MIAMSI a répondu au [questionnaire](#) dont l'[analyse](#) relève six points principaux importants :

- **L'accès aux populations migrantes** par les ONGs est limité et ces dernières sont souvent criminalisées.
- **L'accès des migrants à l'éducation.** La question sur ce point était de savoir comment élaborer des outils éducatifs adaptés au développement des enfants issus de la migration ?
- **La santé des personnes migrantes.** Il est nécessaire d'améliorer la connaissance des besoins de santé spécifique de ces populations et d'assurer leur diffusion pour une meilleure prise en charge.
- L'accès à l'emploi est un facteur important de l'intégration des personnes migrantes. Par ailleurs ce sont pour l'instant les ONGs qui aident les migrants dans leurs **démarches administratives**.
- **La question de la sécurité des migrants** est au centre des préoccupations de beaucoup d'ONG ayant répondu au questionnaire.
- Enfin beaucoup d'ONG demandent d'une part de meilleures **politiques en faveur des droits des migrants** et d'autre part **d'améliorer le pouvoir et la place de la société civile** dans l'élaboration des politiques de migration.

### 3.6 Accès des OING aux populations migrantes

Un document d'orientation sur l'accès des ONG aux populations migrantes<sup>1</sup> a été finalisé.

Il met en avant plusieurs types d'obstacles :

- ✓ Des obstacles d'ordre **légal**. De nombreux cas de criminalisation de l'action des ONG ont ainsi été documentés dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.
- ✓ Des obstacles **administratifs**, comme l'obligation de signaler les migrants en situation irrégulière auprès du gouvernement ou l'obligation de payer certaines taxes.
- ✓ Des obstacles **politiques** sont également à déplorer, notamment du fait de la militarisation des frontières et des politiques strictes mises en place par les pays d'accueil.

Ce document souligne ainsi l'importance qui doit être accordée à la question de l'accès des ONG aux personnes migrantes par les institutions intergouvernementales.

Les membres du Comité « Droits des personnes migrantes » rappellent et continueront à rappeler que **la dignité des personnes doit être préservée quel que soit leur statut.**

## 2. Autres Comités

### Comité « Egalité des genres et droit des femmes »

L'objectif est de travailler sur les conventions, arriver à un terrain d'entente sur les différents sujets, par rapport à la charte sociale et la convention d'Istanbul (convention sur la prévention et le combat contre la violence faite aux femmes).

Violences en ligne : répertoriées par la plateforme FEDWA. Il existe des campagnes de désinformation et d'information. Le Covid 19 a provoqué une nouvelle vague de violence.

**Objectif : éliminer la violence faite aux femmes d'ici 2030.**

### Comité « Droit des enfants »

Objectifs :

- promouvoir les droits de l'enfants dans les politiques nationales
- coopérer avec les autres institutions du CoE
- Identifier les points d'harmonisation entre les législations des différents pays.
- Permettre les échanges et développer la formation

### Comité « Droits humains et intelligence artificielle »

Place de la société civile dans les processus ; conséquences de l'intelligence artificielle positives et négatives, cette question stratégique est débattue dans toutes les instances.

Webinaire de janvier : état des lieux avec un représentant de Connect (UE) qui annonce un texte de règlement (approche concrète : redonner confiance dans l'industrie numérique sur le territoire européen).

Il y a des enjeux de sécurité, d'atteinte aux données personnelles, notre démarche est de faire une synthèse de ces projets en voyant où, nous société civile, nous pouvons intervenir.

**Thèmes retenus : intelligence artificielle et sécurité, intelligence artificielle et médias, intelligence artificielle et éducation, intelligence artificielle et justice.**

<sup>1</sup><https://docs.google.com/document/d/1f9jaUULgF7s4RSdrCwLuMH6sH0dVUM6j/edit>

**Quatre conventions du Conseil de l'Europe sont concernées**, dont celle de Berne (patrimoine paysage) il serait bon de les réunir dans une « boîte à outils ».

Quelques projets : Faire participer les jeunes / Mettre à jour des conventions / Participer à l'écriture de la Recommandation « environnement et droits de l'homme » / travailler avec d'autres comités / établir un Plan d'action pour améliorer la connaissance des conventions.

Prochain événement : échange autour du paysage (20 octobre 2022)

### 3. Nouveau Comité

Un nouveau comité a été créé et accepté à l'unanimité : « **Education à la démocratie** »

<https://www.coe.int/fr/web/ingo/education-for-democracy>

---

### Le Groupe des OING chrétiennes :

Plusieurs OING chrétiennes accréditées auprès du Conseil de l'Europe se sont retrouvées à Strasbourg le 26 avril après de longs mois d'absence. Plusieurs thèmes abordés :

- L'implication de chacun dans l'accueil et le soutien de la population ukrainienne
- Rapport sur les [3ièmes journées sociales européennes](#) organisées par la COMECE et la CCEE.
- Projet d'une journée formation à Strasbourg sur « Fraternité et Droits de l'Homme ».

---

### Calendrier

- ✓ **Vendredi 17 juin** : Visioconférence du Relais Européen du MIAMSI (à propos de la synodalité).
- ✓ **Lundi 26 et mardi 27 septembre 2022** Journées d'études « Fraternité et Droits de l'Homme ». Co organisé par Forum des OING d'inspiration Catholique (Strasbourg) – Université Théologie de Strasbourg et Représentation Permanente du Saint Siège.
- ✓ Forum de la démocratie : **octobre 2022**
- ✓ Prochaine session de la **Conférence des OING du 24 au 26 octobre 2022**

---

Pour avoir accès aux compte rendus complets des réunions de la session d'avril 2022 :

<https://drive.google.com/drive/u/3/folders/1eeji8BmbrUuD-lnff-xkHQ86Tc6X6hx>

(en français seulement)

*Pour les membres de l'équipe locale de Strasbourg – Daniel Guéry*